L'autofinancement : la définition complète

Description

L'autofinancement (AF), comme l'indique son nom, est la capacité d'une entreprise à financer un investissement par ses propres moyens financiers. Le concept présente aussi bien des avantages que des inconvénients.

Une société peut utiliser un certain nombre de ressources pour se financer. Il convient de les connaître avant d'adopter l'autofinancement qui n'est autre qu'une source de financement interne. Il est tout aussi important de savoir calculer la <u>capacité</u> d'autofinancement (CAF) et interpréter les résultats.

Créer mon entreprise en ligne

Quelle est la définition de l'autofinancement ?

L'autofinancement a pour définition le financement d'une <u>société</u> avec ses profits, sans faire appel à un investisseur extérieur. Il peut indiquer que cette dernière a une situation financière saine ou qu'elle n'investit pas assez.

Quel est le principe de l'autofinancement ?

Le principe de l'autofinancement consiste à utiliser les ressources financières de l'entreprise pour financer son activité. Il s'agit de l'argent dont celle-ci dispose déjà. Elle doit ainsi avoir une **trésorerie suffisante pour subvenir à ses besoins** et :

- Épargner ;
- Rembourser d'éventuels emprunts.

Quels sont les avantages de ce procédé?

Ce procédé présente de nombreux avantages qu'il convient de connaître. À titre d'exemple, il **contribue à l'indépendance de l'entreprise**, en plus de prouver une bonne situation financière. De plus, il permet de bénéficier d'une plus grande flexibilité au sujet des décisions internes.

Avoir la capacité de se financer

Comme expliqué précédemment, une entreprise a recours à l'autofinancement lorsqu'elle a une santé financière correcte. En finançant ses investissements, elle a l'avantage de **ne pas être dépendante de financements extérieurs**, tels que les :

- Emprunts;
- Dons.

La liberté de gestion

La liberté de gestion compte également parmi les principaux avantages de l'autofinancement. En effet, ce dernier **rend autonome vis-à-vis des tiers**. En adoptant le principe, les <u>chefs d'entreprise</u> peuvent gérer les affaires comme ils l'entendent. Ils n'auront de comptes à rendre qu'aux actionnaires et aux associés.

Réduire les risques d'endettement

C'est aussi une solution que les dirigeants d'entreprise peuvent utiliser **pour moins** s'endetter. N'étant pas à l'origine de la hausse du taux d'endettement, elle est saine et présente généralement peu de risques.

Évitant le recours à l'emprunt, l'autofinancement **permet à l'entreprise de ne pas supporter des charges supplémentaires**. Elle n'aura pas à procéder à une **augmentation de capital** qui nécessiterait le recrutement de nouveaux actionnaires.

À noter : l'autofinancement assure aussi une plus grande flexibilité en raison du fait que les capitaux sont tout de suite disponibles. En effet, aucune formalité n'est requise pour obtenir les fonds.

Quels en sont les inconvénients?

L'autofinancement ne présente pas seulement des avantages. Il **comporte aussi certains risques**. En effet, les entrepreneurs ne sont pas à l'abri des problèmes de trésorerie tout au long de la vie d'une entreprise. Il peut arriver qu'elle essuie des pertes en investissant dans un projet.

Et en choisissant de s'autofinancer, l'entreprise doit toujours **disposer d'une trésorerie pour pouvoir investir dans de nouveaux projets** alors que souvent,

LEGALPLACE

cette dernière est déjà réservée au maintien de l'activité. En effet, elle ne parvient pas toujours à couvrir la totalité des investissements.

Bon à savoir : l'autofinancement prive également les entrepreneurs du point de vue et de l'expertise d'un investisseur.

Lorsque les investissements représentent un montant trop élevé, l'entrepreneur a tendance à limiter ceux dont il a besoin pour la croissance de l'activité, ce qui ralentit le développement de l'entreprise. En effet, **les projets peuvent être moins rentables** par comparaison avec ceux financés par un emprunt, ce qui risque de provoquer l'appauvrissement des actionnaires.

Sur le long terme, l'entreprise **peut alors perdre l'équilibre financier** atteint en rendant sa trésorerie fragile. Elle risque même de ne pas réussir à faire face aux imprévus, en raison de faibles ressources. Il faut aussi savoir que l'autofinancement ne lui permet pas de bénéficier d'une déduction fiscale.

Bon à savoir : les intérêts d'emprunt étant déductibles, il peut être plus avantageux de recourir à un prêt pour développer son activité. En effet, l'autofinancement ne présente aucun avantage d'un point de vue fiscal.

En général, l'autofinancement intégral peut alors freiner le développement de l'activité. Pour effectuer le bon choix, le dirigeant d'une entreprise a le choix de **demander conseil auprès d'un expert-comptable**.

Comment calculer sa capacité de financement ?

Pour calculer la capacité de financement d'une entreprise, il faut **soustraire les produits encaissables avec les charges de même nature**. Dépendant du résultat, le calcul s'effectue tous les ans, au cours de la clôture des comptes.

Bon à savoir : une erreur commise dans le calcul de la capacité de financement risque d'amener une entreprise à réaliser trop de dépenses. Il en est de même pour une trop grande prise de risque.

Plusieurs formules peuvent être utilisées pour calculer la capacité de financement. Par exemple, il est possible de réaliser le calcul à partir du bénéfice net (méthode soustractive) ou de l'EBE (méthode additive).

Bon à savoir : dans le calcul de la capacité de financement nette, le montant des emprunts ne doit pas être pris en compte.

Comment bien interpréter ces résultats ?

Avant d'adopter le concept, il est essentiel d'évaluer la capacité de l'entreprise à s'autofinancer, que **ses ressources couvrent bien le cycle d'exploitation**. Si ce n'est pas le cas, celle-ci se trouvera contrainte de s'endetter pour parvenir à dégager une rentabilité.

Les **résultats de la capacité de financement** permettent de savoir si l'entreprise peut, à elle seule :

- Épargner ;
- Investir;
- Rembourser des crédits :
- Distribuer des dividendes aux actionnaires.

Dans le cas où la CAF serait supérieure à 0, l'entreprise parvient à réaliser des bénéfices d'exploitation et qu'elle a la possibilité de les convertir en :

- Investissement;
- Trésorerie :
- Dividendes

Bon à savoir : en règle générale, une capacité de financement correcte est supérieure ou égale à un tiers du total des dettes financières.

Quelles sont les ressources qu'une société peut utiliser pour se financer ?

Pour s'autofinancer, une entreprise **puise dans ses ressources financières**. Elles se composent particulièrement des <u>amortissements comptables</u>. En effet, l'autofinancement est le résultat :

- Des exercices antérieurs :
- De la somme des dotations aux amortissements ;
- De l'épargne ;
- Des bénéfices non distribués ;
- Des plus-values ;

• Des capitaux propres.

FAQ

Quels sont les divers types d'autofinancement ?

L'autofinancement de maintien en fait partie. Contrairement à celui d'enrichissement, il vise à maintenir la capacité de production. Il ne constitue alors pas une expansion des ressources. Il ne donne pas la possibilité de réinvestir et de générer ensuite des bénéfices plus importants. Il faut savoir que cette dernière peut aussi bien financer l'activité ordinaire (par exemple prestation de service) que l'activité extraordinaire (vente d'un bien immobilier) de l'entreprise.

Quelle différence entre la CAF et l'AF?

Les entrepreneurs novices peuvent éprouver des difficultés à distinguer la CAF de l'AF. Il convient de comprendre que l'autofinancement correspond à ce qu'il reste de la capacité d'autofinancement, une fois que le versement des dividendes a été effectué. L'AF représente ainsi les sommes réelles qu'il est possible d'utiliser pour rembourser les emprunts de l'entreprise ou pour investir.

Quel est le mode de financement dont on se sert le plus ?

Outre le capital social qui constitue la première source de financement d'une entreprise, l'emprunt bancaire reste le moyen le plus couramment utilisé par les entrepreneurs pour financer leurs projets. Lors de la création d'une société, les établissements bancaires les soutiennent souvent financièrement à plus de 50 %.